

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL
REGION DE L'EST
DEPARTEMENT DE LA KADEY
COMMUNE DE OULI
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL
DEVELOPMENT
EAST REGION
KADEY DIVISION
OLI COUNCIL
GENERAL SECRETARIAT

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA KADEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 07/AONO/RE/DDK/C-OLI/SG/CDPM/2025 DU 26 MARS 2025 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE MBENGUE-TIKO DANS LA
COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2025

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE OULI, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de MBENGUE-TIKO, commune de OULI département de la Kadey, pour un montant de : 18 950 000 (Dix huit millions neuf cent cinquante mille) de franc CFA TTC

2- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

3- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, Exercice 2025.

4- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ❖ Les travaux préparatoires ;
- ❖ Maçonnerie ;
- ❖ La charpente-couverture-plafond ;
- ❖ Menuiserie bois ;
- ❖ Menuiserie métallique ;
- ❖ Electricité ;
- ❖ La peinture ;
- ❖ Revêtement du sol ;

5- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

6- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de OULI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la recette des finances de OULI.

7- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Interne des Marchés Publics de la Commune de OULI, au plus tard le **22 AVR 2025** à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° **07** / AONO/CO/CDPM/2025 DU _____ EN PROCEDURE D'URGENCE
**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
DE MBENGUE-TIKO, COMMUNE D'OUЛИ DEPARTEMENT DE LA KADEY**
«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

8- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera dans la salle des conférences de la Commune de OULI, le **22 AVR 2025** à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de OULI, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

10- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

1.1.1. Critères éliminatoires

1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

1.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;

1.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non

- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre vingt pour cent (80%) Verra son offre financière examinée.

11- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

12- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

13- NOMBRE MAXIMUM DE LOT

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire que de l'unique lot.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ouli, aux heures ouvrables.

Les renseignements complémentaires sont à demander au Maire de la Commune de OULI, au plus tard deux mois avant la date limite de dépôt des offres.

Le dépôt des offres est fixé au vendredi 26 mars 2025.

Ampliations :

- ✓ MINMAP/Ydé
- ✓ ARMP pour insertion au JDM
- ✓ Président/CPM
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives

OLLI, Le 26 MARS 2025

Le Maire de la Commune de OULI
AUTORITE CONTRACTANTE



Abah Levy